



COMMUNE DE BILLENS-HENNENS

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Billens-Hennens sont convoqués en assemblée communale le **lundi 28 septembre, à 20h00**, à l'abri PC.

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 16 décembre 2019 (ne sera pas lu en assemblée)
2. Comptes 2019
 - 2.1 Compte de fonctionnement
 - 2.2 Compte des investissements
 - 2.3 Rapport de la Commission financière sur la base du rapport de l'organe de révision
 - 2.4 Approbation
3. Vente des actions S.I. Billens
4. Approbation du Règlement scolaire communal
5. Approbation du Règlement communal du cimetière
6. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés sur le site Internet www.billens-hennens.ch ou à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Selon les recommandations de l'OFSP, toutes les mesures d'hygiène ainsi que les règles de distanciation sociale entre les personnes seront respectées. Le port du masque sera également obligatoire.

Le Conseil communal